

C.H.S.C.T.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013 – 14 h

Présents : Mr Michel BARBÉ, Président
Mme Huguette LOISEL, AS
Mme Stéphanie NAUDOT, AS
Mme Claude JEGOU, AMP
Mme Stéphanie DELAVIGNE, Psychologue,

Assistaient à la séance : Docteur FOUCHER, Médecin du travail
Docteur LE LAY, Médecin coordonnateur
Mme Isabelle TOUGUI, Infirmière Hygiéniste
Mme Chantal CHEDAILLE, Cadre Supérieure de Santé
Mme Isabelle TOURTELLIER, Adjoint Administratif
Mr Philippe CHEVALIER, Service Restauration
Mr Nicolas JOURDAN, Service maintenance et sécurité
Mme Nathalie RAVEAU, Elève inspectrice EHESP
Mme Maeva BRETON, Elève en psychologie
Mme Gladys ROMERO, Elève en psychologie

Excusés : Mme Marie-Thérèse VOBMANN, Cadre de Santé
Mme Aline LAGOUTE, AS
Mr Romain BRIGNON, Qualiticien

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire parmi les représentantes du personnel,
- Composition du CHSCT,
- Approbation du procès-verbal du 26 juin 2013,
- Bilan des actions réalisées et non réalisées,
- Evaluation journée dépistage du diabète et des maladies rénales, du mardi 8 octobre,
- Suivi des actions prévues dans le dossier CLACT 2012,
- Bilan des accidents de travail au 31 octobre 2013,
- Courrier de l'ARS en date du 24 octobre 2013, concernant la vaccination des professionnels contre la grippe saisonnière, et bilan du recensement 2013,
- Missions de l'IDE Hygiéniste,
- Présentation de l'outil mobiquial « risques infectieux »,
- Questions diverses (aucune question n'a été soumise suite intranet transmis aux représentants du personnel).

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire parmi les représentants du personnel. Madame LOISEL se propose pour assumer cette tâche.

COMPOSITION DU CHSCT

Suite à la démission de Madame BEAUSSIER de ses différents mandats, elle est remplacée par Madame Stéphanie DELAVIGNE, première suppléante, dans l'attente du renouvellement des membres du CHSCT, après les élections professionnelles qui sont fixées au jeudi 4 décembre 2014.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 26 JUIN 2013 ET POINT SUR LES REALISATIONS DES ACTIONS PROGRAMMEES

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès verbal de la séance du 26 juin 2013.

Monsieur BARBÉ reprend les nombreux points évoqués lors de ce CHSCT et détaille les actions réalisées :

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévue	Responsable Actions	Date Réalisation
01. Eclairage chambres oiseaux insuffisant	Juin 2013	Mr Jourdan	Cod faite 11.2013
02. Prévoir détecteur arrivée bâtiment Oiseaux	Juin 2013	Mr Jourdan	Fait 8.11.2013
03. Mesure du bruit	Juin 2013	Mr Jourdan	
04. WC chambres Alizés non opérationnels depuis création	Décembre 2013	Assur décennale	Cod faite 11.2013
05. Réalisation du DARI	Juin 2013	Mme Chédaille Mrs Brignon Barbé	Voir avec IDE hygiéniste 2014
06. Chaleur ou Froid couloirs galeries Oiseaux	Mars 2013	Mr Jourdan Mr Barbé	
07. Prévoir demande outils mobiquel « risque infectieux – douleur »	Rappel fait 09.2012 Mars 2013	Mr Barbé	Fait 11.2013
08. Lève personnes : répertorier le lieu de stockage	Mars 2013	Mr Brignon	
09. Prévoir étude store sur baies vitrées SAM Alizés	A chiffrer	Mr Jourdan	
10. Veilleuse plafonnier hall chambre trop forte Alizés	Voir en détail pb	Mr Jourdan	Fait 10.2013
11. Manque de pression SDB commune Alizés	Mars 2013	Mr Jourdan	Fait 10.2013
12. Poignée maintien lavabo chambre Alizés	Avis Cadre	Mme Vobmann	Test satisfaisant
13. Porte savon à fixer au niveau douches Alizés - URGENT	Mars 2013	Mr Jourdan	Test en cours
14. Manivelle volets roulants Salons et SAM Alizés	A chiffrer	Mr Jourdan	
15. Réaliser un film sur utilisation centrale pour poursuivre les formations sécurité incendie	Mars 2013	Mrs Barbé - Jourdan	
16. Formation sécurité incendie hebdomadaire	Avril 2013	Mr Jourdan	
17. Eclairage circulations Verger	Mars 2013	Mr Jourdan	Fait 10.2013

Quelques commentaires sont faits sur les actions réalisées ou en cours de réalisation :

Action 1 : Le système mis en démonstration dans une chambre aux Oiseaux donne satisfaction et de ce fait, l'ensemble des chambres va être équipé de cet éclairage d'ici la fin de l'année.

Action 4 : Madame JEGOU souligne que le remplacement des WC donne entière satisfaction pour les 5 chambres où le système a été remplacé. Les 17 autres devraient être réalisées d'ici la fin de l'année.

Action 5 : Le DARI n'est pas réalisé mais cette action sera favorisée avec l'intervention d'une IDE Hygiéniste.

Action 6 : Madame DELAVIGNE fait remarquer que certains résidents se plaignent du manque de chaleur dans leur chambre et de la fraîcheur des couloirs. En ce qui concerne ces derniers, Monsieur JOURDAN va intervenir, par contre, pour les chambres, il n'est pas possible de faire mieux.

Action 8 : Monsieur BARBÉ précise que l'ascenseur Floralies sera remis en service, notamment pour accéder au sous-sol, de ce fait, des locaux de rangement pourront être aménagés au sous sol des Floralies.

Action 13 : Monsieur JOURDAN teste un porte savon pour fixer au niveau des douches Alizés.

Action 15 : Réaliser un film sur utilisation centrale pour poursuivre les formations sécurité incendie, cette action pourrait être réalisée par un stagiaire.

Pour rappel, le plan des actions à réaliser à long terme s'établit toujours comme suit :

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévue	Responsable Actions	Date Réalisation
1. Agrandissement salle à manger 2 ^{ème} étage Verger	Lié au projet restructuration Oiseaux	Mr Jourdan Mr Barbé	Projet travaux
2. Actions correctives suite diagnostic accessibilité des personnes handicapées : lumières au sol	Décembre 2014	Mr Jourdan Mr Barbé	
3. Revoir la distribution d'eau dans les chambres Oiseaux	Décembre 2014	Mr Brignon	Maintien Bouteilles
4. Aménagement d'un placard dans les toilettes face au bureau de Madame Vobmann (sous le lavabo)	Juin 2014	Mr Jourdan	Devis à faire par Mabilais
5. Vestiaires hommes	Décembre 2014	Mr Jourdan Mr Barbé	Vestiaires achetés mais local trop petit

En ce qui concerne les vestiaires hommes, Madame LOISEL fait remarquer qu'il contient 12 casiers, que le local est trop exigü, qu'il manque une douche ainsi qu'une ventilation. Monsieur BARBÉ propose qu'une réflexion de fond soit portée sur le lieu d'implantation des vestiaires hommes.

Monsieur BARBÉ ajoute qu'en ce qui concerne le plan d'actions du document unique, un pointage des actions réalisées sera préparé pour le prochain CHSCT.

Par ailleurs, Monsieur BARBÉ liste le détail des travaux engagés qui seront prochainement réalisés :

- Raccordement de 2 fermes portes à la détection incendie dans le pôle Alzheimer,
- Reprise de sol aux Floralies,
- Mise en place de prises relayées à la terre pour cuisine thérapeutique,
- Solidification des balcons Oiseaux et menuiseries diverses,
- Remplacement des 24 systèmes de WC aux Alizés,
- Instruction du dossier pour SSI Verger et Oiseaux (intégration de tout le dispositif sur la centrale du pôle Alzheimer),

- Réfection de sols au niveau de la salle à manger Verger – RDC,
- Mise en place de rayonnage pour stockage matériel atelier et ergothérapie,
- Travaux de carrelage et faïence (cuisine, office, Dasri, etc...),
- Mise aux normes des ascenseurs Verger – Cuisine et Floralties,
- Eclairage des chambres Oiseaux, revu en globalité,
- Mise en place de régulation en chaufferie Floralties – Alizés,
- Réparations suite visite préventive en cuisine,
- Installation d'un écran au mur, salle de soins Alizés,
- Installation de coffrets pour extincteurs et remplacement d'extincteurs défectueux,
- Déplacement de boîtiers appel malade en salle de soins, suite surchauffe,
- Mise en place d'adoucisseur sur lave vaisselle Verger,
- Installation lumière local poubelle pôle Alzheimer,
- Aménagement office Oiseaux en projet.

EVALUATION JOURNEE DEPISTAGE DU DIABETE ET DES MALADIES RENALES

Monsieur BARBÉ précise que l'établissement s'est inscrit dans le dispositif de sensibilisation / dépistage de l'insuffisance rénale et du diabète, qui a eu lieu le mardi 8 octobre de 9 h à 19 h. Cette action mise en place par l'ARS Bretagne était aussi coordonnée par le Collectif Inter Associatif sur la Santé en Bretagne.

Madame CHEDAILLE et Monsieur le Docteur LE LAY soulignent que cette action s'est très bien déroulée, qu'elle a mobilisé peu de moyens au sein de la structure, qu'elle était simple à organiser et qu'elle a permis d'ouvrir l'établissement, sachant que plus de la moitié des personnes sont venues de l'extérieur. Pour information, il y a eu 82 dépistages de réalisés et quelques anomalies dans les résultats de relevées, qui permettront à certaines personnes de faire un bilan avec leur médecin traitant.

BILAN DES ACTIONS RETENUES DANS LE DOSSIER CLACT

Monsieur BARBÉ rappelle les grandes lignes du dossier, notamment les priorités retenues dans le cadre du projet, les financements obtenus ainsi que les réalisations effectuées ou en cours.

Les trois priorités retenues dans le cadre du projet sont :

- Formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) pour l'ensemble des professionnels, prévision de 5 groupes de 8 personnes, (15 000 €)
- Acquisition de matériels (verticalisateurs, lève personnes avec pesée, tables hauteur variable, chariot élévateur, autolaveuse), (20 500 €)
- Formation des membres du CHSCT avec des membres du CHSCT de l'EHPAD de Retiers (2 000 €).

A ce jour, la formation PRAP est bien engagée pour 2013. Quatre groupes ont suivi ou sont programmés pour suivre la formation en 2013. De plus, d'ores et déjà, deux groupes sont prévus pour 2014.

Monsieur BARBÉ dresse la liste du matériel mis en place en 2013 dans le cadre du CLACT (contrat local d'amélioration des conditions de travail) mais aussi dans le cadre des investissements courants qui va permettre d'améliorer les conditions de travail du personnel :

• 1 baignoire à hauteur variable (Oiseaux)	11 451.70
• 2 tables ergonomiques (blanchisserie)	2 942.16
• 1 chariot transport de lits (maintenance)	561.74
• 2 lève-personnes avec Harnais (Oiseaux et Alizés)	6 981.35
• 2 fauteuils de pesée (Oiseaux et Alizés)	2 846.48
• 1 fauteuil de douche (Verger)	2 415.00
• 2 grands lits Alzheimer (Verger et Alizés)	4 500.00
• 8 lits Alzheimer (Alizés et Verger)	10 743.55
• 15 lits pour le secteur Verger	37 944.54
• 1 gerbeur pour les services maintenance et restauration	5 501.60

La formation des membres du CHSCT aura également lieu sans doute début 2014.

BILAN DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Depuis le début de l'année 2013, nous avons eu :

- 12 accidents de travail (3 sans arrêt) dont :
 - 1 pour un faux mouvement,
 - 1 pour une chute dans l'escalier en se rendant au vestiaire,
 - 1 lors du coucher d'un résident,
 - 1 lors d'un transfert lit/fauteuil,
 - 1 pour coupure lors mise en place support ordinateur,
 - 1 pour glissade dans salle de bains d'un résident,
 - 1 pour piqûre avec épine,
 - 1 qui a reçu un chariot de soins dans la cheville,
 - 1 qui est tombée à cause d'une plaque dévissée au sol,
 - 1 déchirure musculaire bras droit en rattrapant une résidente,
 - 1 entorse en ratant une marche dans les escaliers du Verger,
 - 1 dorsalgie en levant une résidente avec la chaise bains.

ce qui représente 86 jours d'arrêts de travail, il est à noter que sur les 9 arrêts 7 ont une durée inférieure à 8 jours, 1 de 19 jours et 1 de 28 jours.

Il y a eu également un arrêt de 54 jours pour un agent titulaire (canal carpien) reconnu en maladie professionnelle.

VACCINATION DES PROFESSIONNELS CONTRE LA GRIPPE SAISONNIERE

Monsieur BARBÉ procède à la lecture du courrier, du 24 octobre 2013, de Monsieur le Docteur Pierre GUILLEMOT, directeur adjoint veille et sécurité sanitaire à l'Agence Régionale de Santé Bretagne, relatif à la vaccination des professionnels contre la grippe saisonnière.

Ce courrier rappelle que la vaccination des professionnels limite l'introduction et la progression de la grippe dans les établissements, qu'il est essentiel de sensibiliser et de motiver les professionnels à cette vaccination contre la grippe saisonnière, qu'une couverture vaccinale élevée des professionnels serait un moyen de prévention efficace, que la grippe est une infection respiratoire aigüe très contagieuse responsable chaque hiver d'un nombre élevé de décès et de la désorganisation de nombreux établissements en période épidémique.

L'ARS demande donc de prévoir dès à présent, toutes les mesures actives pour faciliter l'accès à la vaccination contre la grippe du personnel (campagne de promotion, mise à disposition de vaccins, séances de vaccination, etc...).

Monsieur BARBÉ confirme les actions déjà mises en place :

- note de service du 3 octobre 2013 affichée dans tous les secteurs demandant aux agents de remplir un tableau nominatif, en précisant s'ils souhaitent ou non se faire vacciner,
- rappel de la prise en charge du vaccin par l'EHPAD,
- rappel de la possibilité de se faire vacciner par les IDE ou le médecin coordonnateur.

Toutefois, à ce jour, seuls 10 agents sur 86 sont vaccinés soit 12 %.

Madame CHEDAILLE ajoute que plus de 90 % des résidents sont vaccinés. Monsieur le Docteur LE LAY explique que si 7 personnes sur 10 sont vaccinées les chaînes de contamination n'existent plus. Madame le Docteur FOUCHER précise qu'elle préfère que la vaccination soit réalisée par un médecin et que si les professionnels la sollicitent, elle effectuera le vaccin. Monsieur BARBÉ confirme que la vaccination peut également être réalisée par les IDE de l'EHPAD.

MISSIONS DE L'IDE HYGIENISTE

La circulaire 2012-118 du 15 mars 2012 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social 2011-2013 est remise en séance aux membres du CHSCT.

Monsieur BARBÉ rappelle que l'infirmière hygiéniste a différentes missions qui sont notamment :

- déployer et mettre en œuvre un programme adapté de prévention et de maîtrise du risque infectieux,
- établir un état des lieux du risque, ainsi qu'un programme d'actions et de formation du personnel,
- conseiller l'établissement sur les questions liées à l'hygiène au moment des travaux ou d'achats, ou en qualité d'expert s'il faut mettre en place des mesures barrières en cas d'épidémie de grippe, de gastro-entérite ou de légionnelle,
- aider les établissements à remplir le document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI).

Madame TOUGUI présente les actions qu'elle va développer en 2014, qui concernent d'abord les précautions standard comme :

- respect des bonnes notions d'hygiène des mains,
- tenues à avoir en cas de BMR en complément des tenues civiles professionnelles,
- utilisation et mise à disposition de containers à aiguilles, pour les IDE mais aussi pour les AS AMP sur leur chariot de soins pour les rasoirs,
- bionettoyage des chambres et de l'environnement,
- auto évaluation en lien avec le Groupe d'Évaluation des Pratiques en Hygiène Hospitalière (GREPHH),
- précautions complémentaires en cas d'épidémie (grippe, gastroentérite, gale, poux, BMR),
- s'assurer d'avoir les bons produits notamment pour l'entretien des locaux ou la blanchisserie,
- utilisation des solutions hydro alcooliques, distributeurs dans les chambres ou dans les couloirs, flacons individuels pour les professionnels,
- écriture du DARI.

Madame NAUDOT souligne que les petits flacons de SHA à mettre dans les poches étaient très pratiques. Madame TOUGUI précise que les SHA sont plus efficaces que le lavage des mains et qu'en plus il y a un gain de temps.

Madame LOISEL s'interroge sur la nécessité des collecteurs à mettre en systématique sur les chariots de soins. Madame TOUGUI précise qu'elle ne fait qu'appliquer ce qui est demandé au niveau réglementaire et qu'il ne s'agit pas de sa propre décision.

Madame JEGOU fait part des difficultés de la mise à disposition de distributeurs de SHA dans les chambres pour le pôle Alzheimer. Effectivement dans ce secteur, tout doit être protégé.

Madame TOUGUI confirme l'interdiction du port de bijoux sur les mains et notamment l'alliance, ce qui n'est pas étendu aux boucles d'oreilles. Madame le Docteur FOUCHER s'interroge sur les percings, Monsieur BARBÉ précise qu'il ne les interdit pas dans la mesure où il n'y a pas de contact avec le résident.

Madame le Docteur FOUCHER rappelle certaines obligations notamment avant les embauches qui sont la remise :

- d'une radio pulmonaire d'embauche,
- du carnet de vaccinations afin de voir si les agents sont à jour.

[PRESENTATION DE L'OUTIL MOBIQUAL « Risques infectieux »](#)

Monsieur BARBÉ fait part d'un nouvel outil MOBIQUAL mis en œuvre par la Société Française de Gériatrie et Gérontologie avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Cet outil « Gestion du risque infectieux dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées » s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social (2011-2013).

Le programme MOBIQUAL comporte plusieurs autres thématiques déjà bien connues comme : bien-être – soins palliatifs – douleur – dépression – nutrition – maladie d'Alzheimer.

Un document présentant l'outil de sensibilisation / formation et aide à la pratique pour la gestion du risque infectieux a été remis à chaque participant avec la convocation. Cet outil qui reprend les quatre actions prioritaires de la lutte contre le risque infectieux qui sont :

- l'hygiène des mains, une pratique de base sans laquelle rien n'est possible,
- la vaccination, élément central de la prévention,
- une réactivité immédiate en cas d'épidémie,
- une utilisation appropriée des antibiotiques,

pourra désormais être utilisé notamment par Mme TOUGI pour mener différentes actions.

L'outil rappelle qu'il s'agit bien d'un engagement de tous et de chacun, c'est pourquoi, il reprend aussi bien les missions :

- du directeur,
- des cadres de santé,
- du médecin coordonnateur,
- des IDE,
- des AS – AMP
- des médecins traitants
- des pharmaciens.

QUESTION DIVERSE

Madame JEGOU souligne que les tables des salles à manger des Alizés ne sont plus désinfectées car avec le produit, il est demandé de respecter un temps trop long d'attente avant le rinçage. Madame LOISEL fait la même remarque pour le secteur Verger.

Madame TOUGUI fera un audit sur les produits utilisés lors de sa prochaine venue, le mardi 10 décembre 2013, avec les services mais aussi le service maintenance.

Madame le Docteur FOUCHER demande que la fiche technique des différents produits lui soit remise, ce qui est fait par Monsieur JOURDAN.

PROGRAMMATION DES ACTIONS A REALISER SUR 2013

Le plan des actions à réaliser à court terme s'établit comme suit :

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévue	Responsable Actions	Date Réalisation
01. Eclairage chambres oiseaux insuffisant	Décembre 2013	Mr Jourdan	Cod faite 11.2013
02. Mesure du bruit	Décembre 2014	Mr Jourdan	
03. WC chambres Alizés non opérationnels depuis création	Décembre 2013	Mr Jourdan	Cod faite 11.2013
04. Réalisation du DARI	Juin 2014	Mme Tougui Mme Chedaille Mr Brignon	
05. Chaleur ou Froid couloirs galeries Oiseaux	Décembre 2014	Mr Jourdan Mr Barbé	
06. Lève personnes : répertorier le lieu de stockage	Mars 2014	Mr Brignon	
07. Prévoir étude store sur baies vitrées SAM Alizés	A chiffrer	Mr Jourdan	
08. Poignée maintien lavabo chambre Alizés	Juin 2014	Mme Vobmann	Test satisfaisant
09. Porte savon à fixer au niveau douches Alizés - URGENT	Juin 2014	Mr Jourdan	Test en cours
10. Manivelle volets roulants Salons et SAM Alizés	A chiffrer	Mr Jourdan	
11. Réaliser un film sur utilisation centrale pour poursuivre les formations sécurité incendie	Juin 2014	Mrs Barbé - Jourdan	
12. Formation sécurité incendie hebdomadaire	Janvier 2014	Mr Jourdan	
13. Etude nouveau local vestiaires pour hommes	Décembre 2014	Mr Jourdan Mr Barbé	
14. Etude produits lavage tables SAM	Janvier 2014	Mme Tougui	
15. Aménagement placard dans toilettes sous lavabo face bureau Mme Vobmann	Janvier 2014	Mr Jourdan	

Le plan des actions à réaliser à long terme s'établit comme suit :

Plan des Actions à Réaliser	Date Prévue	Responsable Actions	Date Réalisation
6. Agrandissement salle à manger 2 ^{ème} étage Verger	Lié au projet restructuration Oiseaux	Mr Jourdan Mr Barbé	
7. Actions correctives suite diagnostic accessibilité des personnes handicapées : lumières au sol	Décembre 2013	Mr Jourdan Mr Barbé	

La séance est levée à 16 h.

Les prochaines réunions du CHSCT sont fixées, sous réserve de changement, au

- mercredi 19 mars 2014 à 14h
- mercredi 25 juin 2014 à 14 h,
- mercredi 26 novembre 2014 à 14 h.

Châteaugiron, le 18 septembre 2013

La Secrétaire,

Huguette LOISEL

Boite



Président,

et BARBÉ

Destinataires :

- Membres du CHSCT
- Affichage au personnel
- Archives